



## CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SUPERVISION (COS-LEPI)

Cotonou, le 03 Février 2014

N° 2014-0025/COS-LEPI/PR/SP

Le Président du COS-LEPI

Aux

Membres des Commissions  
Communales d'Actualisation (CCA)

**Objet :** Démarrage de l'audit participatif dans le cadre  
de la mise à jour et de l'actualisation de la LEPI.

Mesdames et Messieurs,

Conformément aux décisions de la plénière du COS-LEPI du Lundi 03 Février 2014, l'audit participatif du fichier électoral national et de la liste électorale permanente informatisée en vue de sa mise à jour et de son actualisation démarrera effectivement sur toute l'étendue du territoire national selon le calendrier suivant :

- **Vendredi 7 Février 2014 :** Formation de mise à niveau, entre les CCA et les DAA aux Chefs-lieux des Communes,
- **Samedi 8 et Dimanche 9 Février 2014 :** Formation et Sélection des Agents Locaux d'Actualisation (ALA) dans les CEG 1 des chefs-lieux de commune,

Lesdites formations seront supervisées par des équipes mobiles du COS-LEPI et du CNT. Elles seront suivies la semaine suivante de l'affichage des listes électorales dans les centres de vote repérés.

A cet effet, je vous demande de prendre toutes les dispositions nécessaires pour :

1. Faire le point de la disponibilité des DAA de vos communes respectives,
2. Informer tous les DAA de vos communes respectives, ainsi que les ALA présélectionnés et dont les listes vous avaient été envoyées pour affichage,
3. Identifier des salles de formation au sein des collèges d'enseignement généraux n°1 (CEG1) de vos communes respectives,
4. S'assurer de l'identification des lieux d'affichage des listes électorales,
5. Prendre toutes autres dispositions jugées nécessaires pour la réussite desdites activités, conformément à vos cahiers de charges.

Tout en comptant sur votre sens patriotique, je vous rassure du soutien de tous les membres du COS-LEPI et du Centre National de Traitement (CNT) pour le succès de cette mission.

Le Président COS-LEPI

Sacca LAFIA



**Copie :**

Vice-Président	1
Rapporteur	1
Superviseurs départementaux	8
Chrono	1